

Lecture du soir... Lecture du matin...



POSITIONS SUR L'AVORTEMENT, LE PAPE,
LE "C" DE L'UCLouvain...

**QUE SAIT-ON DE FRANÇOISE SMETS,
LA NOUVELLE RECTRICE ?**



Françoise Smets remporte l'élection rectorale de l'UCLouvain avec 50,4% des voix après un deuxième tour serré. Sa victoire fait d'elle la première femme à prendre les rênes de l'université de Louvain-la-Neuve. Lors de la campagne électo-rale, la candidate n'a pas manqué de donné son avis sur divers sujets religieux : la venue du pape François, l'identité catholique de l'université, le droit à l'avortement...

Fin mars dernier, l'on apprenait que le prochain recteur de l'UCLouvain serait une rectrice, à la suite de l'élimination d'Alain Vas lors du 1er tour de l'élection rectorale. Désormais, l'on connaît l'identité de la première femme à prendre les rênes de l'institution louvaniste.

Un verdict serré

À l'issue du dépouillement réalisé ce jeudi 25 avril 2024, c'est Françoise Smets qui ressort gagnante du 2e tour de l'élection rectorale de l'UCLouvain, avec 50,4 % des voix. La rectrice élue entamera son mandat le 1er septembre 2024, pour une durée de 5 ans (2024-2029).

Doyenne de la Faculté de médecine et médecine dentaire de l'UCLouvain, Françoise Smets se voyait opposée, lors de ce 2e tour, à Geneviève Schamps, vice-rectrice du secteur des sciences humaines de l'UCLouvain. Finaliste malheureuse, Geneviève Schamps obtient donc 49,6% des suffrages et manque la victoire pour quelques centaines de voix à peine. Comme le prévient l'université, les résultats du vote présentés sont sous réserve d'un éventuel recours.

La victoire d'une outsider

Plus d'un seront surpris par le résultat de ces élections...

À l'issue du premier tour, tenu fin mars dernier, Geneviève Schamps menait la course électorale avec... 46,7 % des voix ! Elle se trouvait ainsi à seulement quelques points de la majorité absolue, synonyme de victoire directe. Pendant ce temps, Françoise Smets obtenait elle un score de 38,5 %. À ce moment-là, peu de personnes envisageaient qu'elle puisse combler l'écart. Le fait qu'elle soit doyenne d'une faculté implantée à Woluwé, loin de Louvain-la-Neuve, ne jouait pas non plus en sa faveur. Un mois de campagne intensive, ponctuée de débats électoraux, lui aura suffi à déjouer les pronostics et remporter l'élection d'une courte tête.

Quelle est sa position sur le "C" de l'UCLouvain ?

Le 19 mars dernier, les trois candidats au poste de recteur se retrouvent sur le site de Bruxelles Woluwe pour un énième débat en vue du 1er tour. A la question de l'animateur de savoir ce qui constitue l'identité de l'UCLouvain - et ce qui la distingue des autres, Françoise Smets évoque notamment *"le respect et l'attention à la personne, la liberté académique, notre perfectionnisme, notre excellence"*.

En 2008-2009, la communauté universitaire s'était engagée dans un large débat autour de la présence du "C". A l'époque, pétition et contre-pétition avaient d'ailleurs été largement diffusés. Si la logique du maintien l'avait emporté, des évolutions avaient été constatées dans les années suivantes. Ainsi, en 2014, la sedes de l'alma mater, la fameuse Vierge portant enfant, avait disparu des logos officiels, tandis qu'en 2018, l'université catholique de Louvain devenait l'UCLouvain.

Très logiquement, l'animateur des débats invite ainsi chaque candidat à donner clairement son avis sur la question. *"Si vous étiez élu, quelle*

place aimeriez-vous laisser à ce 'C', un peu coincé aujourd'hui entre le 'U' et le 'Louvain'?", demande-t-il. Ce à quoi Françoise Smets répond : "La dernière fois que cette question a été ouverte, c'est une des questions qui a le plus divisé la communauté universitaire. Or, un de mes soucis consiste à réunir cette communauté. Je pense que c'est donc très dangereux d'ouvrir cette question." Pour autant, la professeure ne ferme pas la porte. "Si la communauté exprime une forte demande d'ouvrir cette question, il est évident que je serai à l'écoute et qu'on l'envisagera."

Précisément consciente du caractère clivant du sujet, Françoise Smets ne donnera pas son avis propre. Si elle semble favorable au statu-quo, c'est surtout pour maintenir l'unité. *"Ce 'C' fait partie de notre histoire. Les avis sont tellement partagés que c'est difficile, dans la situation actuelle, d'ouvrir ce dossier si on ne veut pas diviser encore plus notre communauté."*

Et sur la visite du pape en septembre prochain ?

Un mois plus tard, le 18 avril, les deux candidates au second tour de l'élection rectorale, Françoise Smets et Geneviève Schamps, s'affrontent à nouveau à l'occasion d'un débat organisé sur le site de Louvain-la-Neuve.

Affichant une photo du pape François à bord de sa papamobile, le modérateur demande aux deux candidates d'imaginer que le souverain pontife est en visite chez nous, pour les 600 ans de l'université catholique de Louvain, et qu'elles ont toutes deux l'occasion de s'entretenir dix minutes avec lui. *"Qu'est-ce que vous lui dites ?"* s'interroge-t-il.

"Ce serait pour moi l'occasion d'échanger avec lui sur nos visions de l'évolution des religions dans le monde actuel" répond Françoise Smets, *"et voir comment on peut travailler ensemble à une plus grande tolérance et à moins d'horreurs liées à ces questions de religions"*.

Françoise Smets signe une tribune "exigeant que la Belgique vote enfin une loi progressiste en matière d'IVG"

"Non, la Belgique n'a pas une loi progressiste en matière d'interruption volontaire de grossesse (IVG)!" C'est ainsi que s'ouvre la tribune *"Avortement en Belgique, laissons les femmes décider!"* publiée le 18

avril dernier sur www.abortionright.eu, une plateforme luttant pour le droit à l'avortement en Europe et dans le Monde. Une carte blanche portée par les associations membres de la plateforme Abortion Right et soutenue par plus de 300 personnalités et membres de la société civile du Nord et du Sud du pays. Parmi les signataires : Françoise Smets, nouvelle rectrice de l'UCLouvain.

Voici que dénonce globalement cette carte blanche : *"Pris-es en étau entre l'inertie gouvernementale et une obstruction parlementaire, les femmes* et les professionnel·les de santé doivent subir les conséquences d'une loi trop restrictive et toujours en retard sur la réalité du terrain. Est notamment dénoncé par les auteurs du texte : la loi toujours en vigueur, qui maintiendrait "des peines de prison et des amendes pour les médecins et pour les femmes en cas de non respect des conditions".*

Devant ce constat, les signataires exigent aujourd'hui des actes politiques : *"Nous, signataires de cette carte blanche, exigeons que la Belgique vote enfin une loi progressiste en matière d'IVG".* Et pour ces signataires, il y a urgence : *"Nous exigeons la mise au vote, avant les élections, de la proposition de loi qui attend depuis 2020 à la Chambre en y incluant les recommandations des expert-es."*

Avec environ 40 000 étudiants et 7 000 membres du personnel, l'UCLouvain est actuellement la plus grande université francophone de Belgique. Le mandat de Françoise Smets sera ponctué de divers temps forts, parmi lesquels les 600 ans de l'université, en 2025.

Clément Laloyaux
(Source : [Cathobel](#))